

région de Dawson a fourni environ 75 p. 100 de la production totale canadienne d'or alluvionnier. La petite production des provinces de l'Atlantique est venue de la production des métaux communs.

**Uranium.**—Le Canada a été l'un des principaux producteurs d'uranium au monde depuis que ce métal est devenu important comme matière fissile destinée à des fins militaires et, plus récemment, comme matière utile à la production d'énergie nucléo-électrique. L'un des gisements les plus vastes et les plus connus se trouve au Canada, où les réserves actuelles représentent 37 p. 100 du total des pays non communistes. La production d'uranium au Canada présente des caractéristiques uniques dans l'histoire du pays; en effet l'industrie de l'uranium a été mise sur pied par le gouvernement fédéral en temps de crise et, à la différence d'autres minéraux, la vente des produits d'uranium se fait sous l'autorité de l'État.

L'essor rapide de l'industrie d'extraction de l'uranium depuis la Seconde Guerre mondiale constitue une réalisation remarquable. En 1958, le Canada était le principal producteur d'uranium au monde et la valeur de l' $U_3O_8$  produit en 1958 et aussi en 1959 a surpassé celle de tout métal d'origine canadienne. Comme produit d'exportation en 1959, l'uranium a occupé la quatrième place au point de vue de la valeur, après le papier journal, le blé et le bois d'œuvre. Cette année-là, la production de 25 mines s'est établie à 15,892 tonnes de  $U_3O_8$  évaluées à 331 millions de dollars. Depuis 1959 toutefois, la baisse de production résultant du fléchissement des marchés d'exportation a été presque aussi rapide que l'essor extraordinaire des années 1953 à 1959. En 1963, la production s'est établie à 8,141 tonnes. En fin de l'année, sept mines seulement étaient actives et on prévoit que vers la fin de 1965 deux mines seulement seront encore en exploitation.

A cause du surplus actuel d'uranium accumulé aux États-Unis et en Grande-Bretagne, qui sont les deux principaux pays consommateurs auxquels le Canada exporte ce produit, il est peu probable que la demande se raffermisse avant les années 1970. Presque tout l'uranium canadien a été vendu en vertu d'un contrat à l'*Atomic Energy Commission* (USAEC) des États-Unis et à l'*Atomic Energy Authority du Royaume-Uni* (UKAEA). Les États-Unis, le plus important client du Canada, ont annoncé en 1959 qu'ils ne se prévaudraient pas de l'option qui leur permet d'acheter d'autre uranium au Canada. Afin d'empêcher l'effondrement de l'industrie en 1962 et en 1963, années d'expiration des contrats de l'USAEC, le gouvernement fédéral, par l'entremise de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* (voir p. 125) a négocié un décalage des livraisons pour l'uranium déjà vendu sous contrat à la USAEC et à la UKAEA. Ce décalage a également permis d'effectuer le transfert des contrats entre sociétés. D'ici septembre 1968, époque où se terminera le nouvel échelonnement des livraisons, la plupart des sociétés auront exécuté leurs contrats initiaux, ainsi que tous les autres contrats qu'elles auront pu obtenir d'autres sociétés par voie de transfert.

En 1962, un contrat a été signé avec la *United Kingdom Atomic Energy Authority* (UKAEA) pour la livraison de 12,000 tonnes d'oxyde d'uranium ( $U_3O_8$ ) au cours d'une période allant jusqu'à la fin de 1971. Ce contrat a permis à chacune des sept sociétés minières qui étaient encore actives en 1962 de prolonger ses opérations d'environ 16.7 mois après la date d'échéance de ses contrats antérieurs. Toutefois, une mine seule pourra poursuivre son activité jusqu'en 1971.

L'*Eldorado Mining and Refining Limited* a charge de l'achat et de la commercialisation de la majeure partie de l'uranium produit au Canada. Cependant, les producteurs canadiens peuvent vendre de petites quantités d'uranium excédentaire ( $U_3O_8$ ) aux pays qui ne participent pas aux accords conclus avec le Canada au sujet de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique; le maximum livrable dans ce cas ne doit pas dépasser 2,500 livres par pays. Avec l'autorisation du gouvernement fédéral, les producteurs d'uranium peuvent, d'autre part, vendre de plus grosses quantités d' $U_3O_8$  directement aux pays qui participent à des accords bilatéraux avec le Canada, mais les ventes de cette nature ont été peu nombreuses.